

## Anodal AS p-US

Page 1

Référence : 000000165986

Date de révision : 01/16/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/17/2014

**Contrôlé selon SIMDUT:** oui  
**Classe:** D2A  
D2B

**Section 01 - Identification du produit et de la compagnie****Identification de la compagnie:**

Clariant (Canada) Inc.  
2 Lone Oak Court  
Toronto, Ontario, M9C 5R9  
N° de téléphone: +1 514-832-2559

**Information sur la substance/préparation:**

ESHA  
Phone (514) 832 2559, Fax (704) 330 1505  
Canada.PS@Clariant.com

**N° de téléphone d'urgence:** +1 CANUTEC (613) 996-6666

**Nom commercial:** Anodal AS p-US  
**Numéro du produit:** 000000000000198648

**Section 02 - Identification des dangers****Effets de l'exposition:**

Le contact avec ce produit causera une irritation sévère à la peau et aux yeux et peut causer des brûlures. L'inhalation de la poussière ou des aéro-sols causera une irritation des voies respiratoires et peut causer une sensibilisation respiratoire. Le contact avec la peau peut aussi provoquer une sensibilisation cutanée. L'exposition à long terme peut causer le cancer.

Nickel et les composés spécifiques du nickel: le nickel et les composés spécifiques du nickel ont été rapportés pouvant causer une dermatite chez des individus sensibles. L'ingestion de sels solubles peut causer de la nausée, des vomissements et de la diarrhée. Les poussières peuvent irriter les yeux, les muqueuses et la peau. Le nickel est un cancérigène expérimental, un agent tumorigène équivoque et a aussi démontré des effets néoplastigènes. Le nickel est un agent cancérigène chez les animaux (IARC), cancérigène chez l'homme (NTP) et tératogène chez les animaux. Des tests positifs de mutagénicité ont été rapportés pour le nickel et quelques composés spécifiques du nickel. Inscrit sur la liste IARC groupe 1 (cancérigène chez l'homme).

Acide benzoïque: nocif par ingestion, inhalation et absorption cutanée. Le contact avec les yeux causera une irritation sévère et peut causer des brûlures, une perte de vue et des blessures permanentes. Le contact avec la peau causera une irritation et peut causer une réaction allergique cutanée. Peut être absorbé à travers la peau. L'inhalation causera des dommages au tissu des voies respiratoires et peut causer une sensibilisation respiratoire. L'ingestion causera une irritation aux voies gastrointestinales et peut causer des brûlures. L'exposition à long terme peut causer le choc anaphylactique. Peut causer une sensibilisation respiratoire et cutanée.

Acétate de nickel: nocif par ingestion, inhalation et absorption cutanée. Le contact avec les yeux causera une irritation sévère et peut causer des brûlures, une perte de vue et des blessures permanentes. Le contact avec la peau causera une irritation et peut causer une réaction allergique et la sensibilisation. Le produit peut être absorbé à travers la peau. L'inhalation causera une irritation aux voies respiratoires et peut causer une sensibilisation

## Anodal AS p-US

Page 2

Référence : 000000165986

Date de révision : 01/16/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/17/2014

respiratoire et des dommages retardés aux poumons. L'ingestion causera une irritation aux voies gastrointestinales. L'exposition à long terme peut causer le cancer aux voies respiratoires, une dermatite de contact, l'asthme allergique et une fibrose interstitielle. Peut causer l'hypoglycémie, des effets au système d'immunité et des dommages aux reins, au foie et au cœur. L'acétate de nickel est sur la liste sous le numéro de cas 373-02-4.

**Inscrit comme produit cancérigène:** IARC: oui  
NTP: oui  
OSHA: non  
Autre: non

**Section 03 - Composition / Information sur les ingrédients****Ingrédients dangereux:**

Composant	Numéro CAS	Concentration
Acide benzoïque	65-85-0	10 - 30 %
Acetic acid, Nickel(2+)salt, tetrahydrate	6018-89-9	40 - 70 %
Nickel élémentaire	7440-02-0	15 - 40 %

**Information sur le composant toxique:**

Acide benzoïque ( 65-85-0 )

**Toxicité orale aiguë** DL50 1,700 mg/kg (rat)

Acetic acid, Nickel(2+)salt, tetrahydrate ( 6018-89-9 )

**Toxicité orale aiguë** DL50 350 mg/kg (rat)**Section 04 - Premiers soins****Après l'inhalation:**

Amener la victime au grand air. Desserrer les vêtements tels que les cols, les cravates ou les ceintures. Si sa respiration est difficile, lui donner de l'oxygène. Si elle a cessé de respirer, donner la réanimation par le bouche-à-bouche. Obtenir de l'aide médicale sans tarder.

Avertissement: quand la substance inhalée est toxique, la réanimation par le bouche-à-bouche peut être dangereuse pour la personne qui la donne.

**Après un contact avec la peau:**

Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

**Après un contact avec les yeux:**

Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.

**Après l'ingestion:**

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

**Note au médecin/Traitement:**

Aucun(e) à notre connaissance.

**Section 05 - Mesures de lutte contre les incendies**

## Anodal AS p-US

Page 3

Référence : 000000165986

Date de révision : 01/16/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/17/2014

**Point d'éclair:** non applicable**Seuil minimal d'inflammabilité:** non applicable**Seuil maximal d'inflammabilité:** non applicable**Température d'inflammation:** non déterminé**Moyens d'extinction:** Jet d'eau pulvérisée  
Mousse**Risques particuliers de feu et d'explosion:** La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.**Produits de combustion dangereux:**

La décomposition thermique peut produire des fumées acres, du dioxyde de soufre et de carbone.

**Section 06 - Mesures en cas de déversements accidentels****Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite:**

Porter l'équipement de protection approprié. Balayer ou pelleter et mettre dans des contenants prévus à cet effet. Utiliser des outils anti-étincelles; éliminer les sources d'ignition. Au besoin mouiller avec un liquide inerte afin de réduire la quantité de poussière. Si le produit est fondu, laisser solidifier avant de nettoyer l'endroit de la perte. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

**Section 07 - Entreposage et manutention****Précautions lors de la manipulation:**

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et des lunettes, gants et vêtement de protection appropriés.

**Autres informations sur les conditions d'entreposage:**

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

**Section 08 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Limites d'exposition professionnelle:**

Composant	Numéro CAS:	Liste réglementaire	Type de valeur	Valeur 1	Valeur 2
Nickel Elemental (Elemental)	7440-02-0	US. Valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques en milieu de travail (valeurs adoptées)	8-hour, time-weighted average		1.5 mg/m <sup>3</sup>

**Protection respiratoire:** Respirateur avec un filtre à poussière**Protection des mains:** Caoutchouc Butylique, CPV ou Néoprène**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité à protection intégrale

**Anodal AS p-US**

Page 4

Référence : 000000165986

Date de révision : 01/16/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/17/2014

<b>Autre équipement de protection:</b>	Le port d'un habit en tyvek est recommandé ainsi que l'application d'une crème isolante (arrotail) sur les surfaces de peau exposées.
<b>Mesures recommandées au travail:</b>	Une ventilation locale est recommandée. Une ventilation mécanique peut être utilisée.

**Section 09 - Propriétés physiques et chimiques**

<b>État:</b>	poudre
<b>Couleur:</b>	vert clair
<b>Odeur:</b>	non précisé
<b>pH:</b>	5.4
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	soluble
<b>Densité:</b>	1.11 g/cm <sup>3</sup>
<b>Point de congélation :</b>	0 °C
<b>Point d'ébullition :</b>	100 °C
<b>Tension de vapeur:</b>	non applicable
<b>Coefficient de partage octanol/eau:</b>	non déterminé

**Section 10 - Stabilité et réactivité**

<b>Stabilité chimique:</b>	Stable
<b>Polymérisation dangereuse:</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Conditions à éviter: Aucun(e) à notre connaissance.

**Section 11 - Informations toxicologiques**

<b>Toxicité orale aiguë</b>	donnée non disponible
<b>Toxicité d'inhalation aiguë:</b>	donnée non disponible
<b>Toxicité cutanée aiguë:</b>	donnée non disponible
<b>Irritation cutanée:</b>	Non testé.
<b>Irritation oculaire:</b>	Non testé.

**Section 12 - Informations écologiques**

<b>Informations sur le produit:</b>	
<b>Toxicité sur les poissons:</b>	donnée non disponible
<b>Toxicité sur les daphnies:</b>	donnée non disponible
<b>Toxicité sur les algues:</b>	donnée non disponible
<b>Toxicité sur les bactéries:</b>	non déterminé

Référence : 000000165986

Date de révision : 01/16/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/17/2014

**Section 13 - Information pour l'élimination****Information sur l'élimination des déchets:**

Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

**Section 14 - Information sur le transport**

<b>TDG</b>	Marchandise non dangereuse
<b>IATA</b>	Marchandise non dangereuse
<b>IMDG</b>	Marchandise non dangereuse

**Section 15 - Informations réglementaires****Statut réglementaire**

LIS:	oui
LES:	non

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur la LIS/Canada.

**LCPE**

Inscrit sur la liste prioritaire: non  
Inscrit sur la liste des  
substances toxiques: non

**INRP** oui

**Statut TSCA:**

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

**FDA:**

Ce produit n'est pas enregistré avec la FDA.

**Section 16 - Autres informations****SIMDUT**

Peut irriter les yeux et la peau.  
L'inhalation peut irriter les voies respiratoires.  
Peut provoquer une sensibilisation cutanée et respiratoire.  
Suspect d'effet cancérigène

## Anodal AS p-US

Page 6

---

Référence : 000000165986

Date de révision : 01/16/2014

---

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/17/2014

être tenue responsable de l'application ou de l'utilisation de cette information dans les situations indépendantes de sa volonté ou en dehors de l'usage normal et prévu de son produit. Clariant (Canada) Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures pouvant résulter de l'utilisation de ce produit.